



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

jeunes

Question écrite n° 16434

Texte de la question

M. Pierre Lang attire l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur le phénomène en augmentation constante de l'obésité infantile. En effet, 16 % des jeunes Français de sept à dix ans sont aujourd'hui considérés comme obèses. Ils n'étaient que 6 % en 1980. Or, l'obésité constitue un facteur de risque à l'âge adulte pour les maladies cardio-vasculaires, le diabète, les problèmes rhumatologiques. Le nombre d'enfants diabétiques augmente déjà de façon préoccupante. Les sources de ce fléau sont connues : alimentation peu variée, mauvaise répartition des repas sur la journée, consommation excessive de boissons sucrées, sédentarité, stress. Devant la croissance actuelle du nombre d'enfants obèses, il convient d'améliorer la politique de prévention, en mobilisant davantage les médecins scolaires, les pédiatres, mais aussi en informant les parents et les enseignants des dangers de l'obésité infantile. Dans cette perspective, il aimerait connaître les actions de sensibilisation prévues par le Gouvernement afin de rappeler l'importance d'une nourriture équilibrée et saine pour la santé, et de lutter contre la sédentarité, dès le plus jeune âge.

Texte de la réponse

Les experts estiment qu'en France la prévalence de l'obésité chez l'enfant est passée de 6 % dans les années quatre-vingt à environ 15 % en 2000. Cette augmentation très rapide pose un vrai problème de santé publique. Les déterminants impliqués dans la survenue d'une obésité sont multiples et souvent liés les uns avec les autres. Ils sont d'ordre nutritionnel, génétique, métabolique, psychologique et social. Le rôle préventif de l'activité physique fait l'objet d'un consensus et la diminution progressive de l'activité physique constatée dans les sociétés industrialisées joue un rôle majeur démontré par de nombreuses études. Le programme national de nutrition santé (PNNS) a, entre autres objectifs, l'ambition de réduire de 20 % la prévalence de surpoids et d'obésité chez les adultes et d'interrompre l'augmentation particulièrement élevée de la prévalence de l'obésité chez les enfants. Plusieurs actions du PNNS sont donc orientées vers la prévention primaire et le dépistage précoce de l'obésité : circulaire relative à l'alimentation en milieu scolaire, lettre cosignée par les ministres de l'éducation nationale et de la santé sur l'importance de la mise en place de fontaines à eau et la limitation des distributeurs de boissons sucrées, guide alimentaire destiné aux enfants et adolescents qui sera développé selon des modalités similaires à celles du guide « La santé vient en mangeant : le guide alimentaire pour tous », disque pour le calcul de l'indice de masse corporelle (IMC) des enfants, accompagné de courbes d'IMC et d'un livret explicatif adressé aux professionnels de la santé en 2003, module de formation continue sur l'obésité de l'enfant qui est en cours d'élaboration sous l'égide de la Société française de pédiatrie ; l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé (ANAES) a été saisie d'une demande d'élaboration de recommandations sur l'obésité de l'enfant, divers projets relatifs à la nutrition et à l'obésité de l'enfant ont été sélectionnés dans le cadre de l'appel à projets 2002 du PNNS qui est renouvelé cette année. Les bienfaits à long terme de l'allaitement maternel, notamment en termes de prévention de l'obésité, sont maintenant établis. L'ANAES remettra prochainement des recommandations sur ce thème. Une réflexion est menée sur une stratégie de prise en charge des enfants obèses, réunissant, autour de l'enfant et de sa famille, au sein du maillage d'un réseau de santé, les multiples compétences professionnelles des acteurs de la ville et de l'hôpital. Des expériences ont

débuté dans des sites pilotes. Les actions visant à informer et à orienter les consommateurs vers des choix alimentaires et un état nutritionnel satisfaisants initiées en 2002 par la diffusion du Guide alimentaire pour tous seront poursuivies par des actions plus spécifiquement dirigées vers les enfants avec comme objectif d'éduquer les jeunes et de créer un environnement favorable à une consommation alimentaire et un état nutritionnel satisfaisants. Une campagne médiatique sera prochainement effectuée sur le thème de la promotion de l'activité physique en lien avec l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Lang](#)

Circonscription : Moselle (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16434

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 avril 2003, page 2872

Réponse publiée le : 26 mai 2003, page 4133